

BOUCHES DE BONIFACIO ET DES ÎLES CERBICALE



DESCRIPTION

Bonifacio : 147 

Cerbicale : 51 

Création RNBB : Décret NOR : ATEN9970056D du 23 septembre 1999

Création RNIC : Décret n° 81-205 du 03 mars 1981

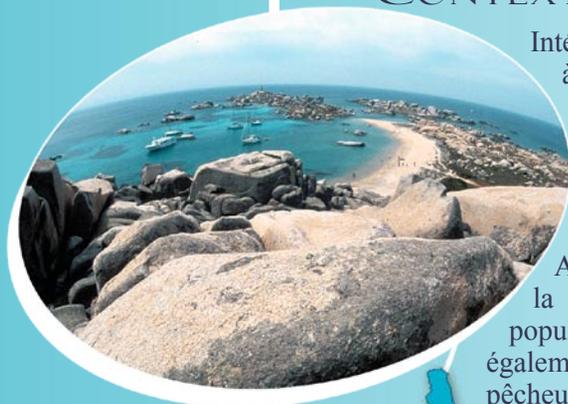
Surface : 79 460 hectares dont 12000 ha en protection renforcée et 1200 ha en zone de non-prélèvement ; milieu marin pour l'essentiel, îlots marins et étangs littoraux.

Gestionnaire : Office de l'Environnement de la Corse

Propriétaires : Domaine public maritime, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, communes, Département de la Corse-du-Sud

Interdictions principales : pêche sous-marine dans la zone de protection renforcée, tous types de prélèvements (y compris professionnels) dans les zones de non-prélèvement, débarquement sur îlots, sauf île Lavezzi.

CONTEXTE



Intégrant la réserve naturelle des îles Cerbicale créée en 1981, et se substituant à celle des îles Lavezzi, ainsi qu'aux arrêtés de biotopes des îlots Moines et de la presqu'île des Bruzzi, la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio a été créée dans le cadre d'un protocole d'accord franco italien visant à réaliser un Parc Marin International au travers d'un détroit menacé par le trafic maritime et une forte fréquentation touristique.

A ce titre elle constitue le vis-à-vis du Parc national de l'Archipel de la Maddalena constitué en Sardaigne. Etablie en concertation avec les populations riveraines entre 1994 et 1999, cette aire marine protégée intègre également des cantonnements de pêche conçus à l'initiative de la prud'homie des pêcheurs de Bonifacio.

-  Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio
-  Zone de protection renforcée
-  Zone de non prélèvement
-  Zone de protection renforcée à terre



RÉSERVES NATURELLES



ATOUTS

La réserve naturelle des Bouches de Bonifacio et des îles Cerbicale est la plus grande réserve marine de Méditerranée occidentale. Remarquable par la richesse écologique des habitats naturels (herbier de posidonies, coralligène, îlots marins...) et des espèces végétales (Silène velouté, Barbe de Jupiter...) ou animales (Puffin cendré, Cormoran huppé, Mérrou, grande Nacre, Patelle géante...) qu'elle abrite, elle se distingue également par la qualité et l'originalité de ses paysages (falaises calcaires, chaos granitiques, plages de sable...).



La fréquentation de ce territoire (150 000 personnes par an aux Lavezzi, 20 000 personnes sur l'ensemble de la réserve en certains après-midi du mois d'août...) témoigne de son attrait touristique.

Les moyens affectés à la gestion de ce site permettent à l'Office de l'Environnement de la Corse de concilier la sauvegarde d'un milieu exceptionnel et son développement économique. La surveillance des sites les plus sensibles, leur entretien régulier ainsi que l'information permanente des usagers assurent le respect de la réglementation en vigueur.



Ainsi, le visiteur des îles Lavezzi peut suivre les sentiers aménagés, admirer les paysages et accéder aux plages sans nuire aux plantes rares et endémiques nichées entre les rochers et sans perturber les oiseaux qui s'y reproduisent.

De leur côté, les pêcheurs professionnels de la prud'homie bénéficient pleinement des protections mises en place avec les cantonnements de pêche et les zones de non-prélèvement. Partenaires du parc marin, ils témoignent, avec les scientifiques qui étudient la réserve, de l'augmentation des effectifs de poissons et du développement sensible de la ressource halieutique.

Garantissant la préservation de nombreuses espèces menacées, dont certaines ont même disparu de la plupart des littoraux méditerranéens, la réserve naturelle permet également le développement durable d'activités touristiques et artisanales et constitue une référence internationale pour l'observation de l'écosystème sous-marin.

PERSPECTIVES

Fonctionnant sur la base de deux outils distincts, une réserve naturelle en Corse, un parc national en Sardaigne, le Parc Marin International a maintenant besoin de la personnalité juridique qui autoriserait une véritable co-gestion transfrontalière.

Dans le domaine de la communication, un centre de valorisation de cet espace transfrontalier devrait voir le jour au sein de la caserne Montlaur de Bonifacio, pour accueillir le public et lui offrir une information sur le patrimoine naturel du détroit.

